

 **3** NoA

20 ans après
Les grandes heures
du procès Papon



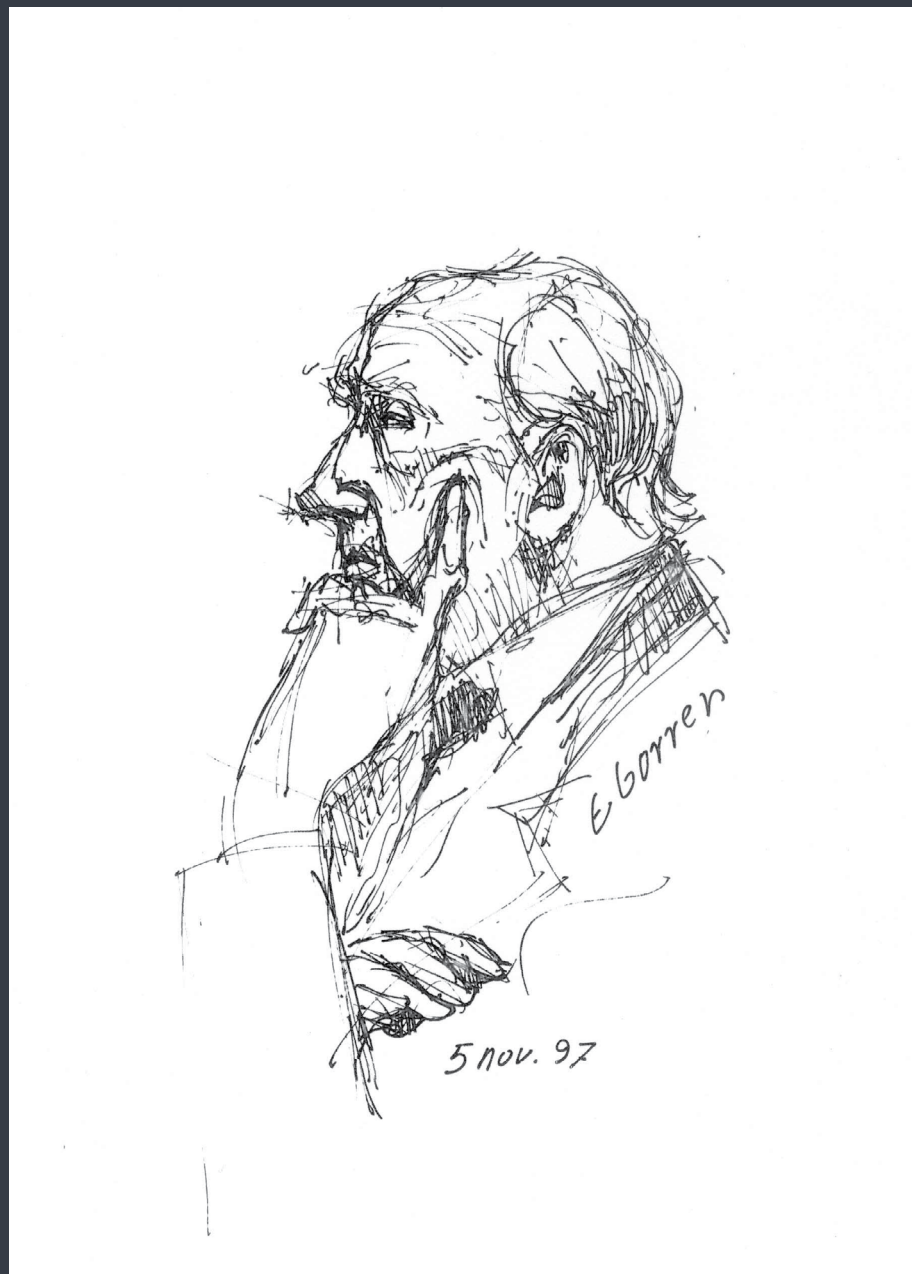
Novembre 2018, c'est le mois de l'histoire sur .3 NoA

A l'occasion du 20ème anniversaire du verdict du procès de Maurice Papon, France 3 Nouvelle-Aquitaine et France 3 NoA proposent une couverture éditoriale unique avec quatre programmes exceptionnels.

Pour mémoire, le 2 avril 1998, Maurice Papon est condamné à une peine de dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité * par la cour d'assises de Bordeaux. Il s'agit du troisième procès pour crimes contre l'humanité en France, après ceux de Klaus Barbie et de Paul Touvier.

1 accusé, 5 magistrats, 9 jurés, 30 avocats, 64 parties civiles (individuelles et collectives), 135 témoins convoqués, 146 journalistes accrédités, 50 000 pages d'instruction, 94 audiences, 6 mois de débats
Ce procès hors norme, est l'un des plus longs et des plus complexes de l'histoire judiciaire française.

* Est considéré comme un crime contre l'Humanité « la déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains, inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile».



Un moment d'histoire sur .3 NoA Programmation exceptionnelle du lundi 19 au vendredi 30 novembre 2018

Nous vous invitons à assister à l'autopsie d'un moment d'histoire à travers quatre programmes complémentaires.

Maurice Papon, Chroniques d'un procès **Inédit** Les principaux enjeux du procès, interviews et images d'archives

Série de 10x13 minutes
du lundi 19 au vendredi 23 novembre à 23h00
du lundi 26 au vendredi 30 novembre à 23h00

Les grandes heures du procès Papon **Attention ne manquez pas ce programme qui ne sera pas multidiffusé** Un sélection de 10 audiences du procès

Série de 10x90 minutes
du lundi 19 au vendredi 23 novembre à 23h15
du lundi 26 au vendredi 30 novembre à 23h15

Maurice Papon, les leçons d'un procès Documentaire

52 minutes
dimanche 25 novembre à 21h00

Debadoc **Inédit** Débat

30 minutes
dimanche 25 novembre à 21h50

Sommaire

- 5 Maurice Papon, chroniques d'un procès
- 7 Les grandes heures du procès Papon
- 10 Maurice Papon, les leçons d'un procès
- 12 Debadoc
- 13 Interview de Laurence Mayerfeld
- 14 Interview de Stéphane Bihan
- 15 Intentions de réalisation
- 18 Biographie de Maurice Papon

Ces programmes sont multidiffusés. Dates et horaires sur na.france3.fr



© Edith Gorren

Maurice Papon, Chroniques d'un procès

Les principaux enjeux du procès, interviews et images d'archives

Série documentaire

10 x 13 minutes

Du lundi 19 au vendredi 23 novembre à 23h00 sur .3NoA

Du lundi 26 au vendredi 30 novembre à 23h00 sur .3NoA

Réalisation Stéphane Bihan

Production : France Télévisions / Mara Films

« Maurice Papon, Chroniques d'un procès » est une série de dix documentaires de 13 minutes, chacun précédant et accompagnant la diffusion d'une des dix audiences.

Ces films contextualisent chaque audience tout en rappelant les principaux enjeux de ce procès complexe et hors-norme, expliquant, par ceux qui l'ont vécue, la bataille judiciaire de l'intérieur.

Ces documentaires sont constitués d'interviews des protagonistes ayant participé au procès, de témoins ayant été appelés à la barre, de parties civiles et de jurés, de témoins ayant assisté aux débats ainsi que d'images d'archives. Pour la première fois, un certain nombre de participants au procès ont accepté le principe d'une interview dont Henri Desclaux, le procureur général, magistrat représentant le ministère public et Jean Patrick Courroy, un membre du jury chargé de juger Maurice Papon au nom du peuple français.

A travers cette série originale, nous proposons au téléspectateur de vivre et de comprendre l'un des procès les plus importants de l'histoire judiciaire française.

Épisode 1 Premières controverses

Premier coup de théâtre au troisième jour du procès, c'est en homme libre que l'inculpé va désormais comparaître devant les assises de la Gironde. Une décision qui fait trembler les murs de la salle d'assises. Cette remise en liberté ne marque-t-elle pas une première victoire pour la défense, habile à avoir dramatisé l'état de santé de son client ?

Épisode 2 Un homme d'ordre

Quel type d'homme se tient dans le box des accusés ? Comment un représentant de l'élite républicaine, fonctionnaire sous le gouvernement du Front populaire a-t-il pu devenir un haut-fonctionnaire docile de Vichy avant de terminer sa carrière au pinacle de la Vème république ? Carriériste, fonctionnaire obéissant de l'Etat ou personnage froid et indifférent, qui est Maurice Papon ?

Épisode 3 L'histoire au prétoire

Des historiens spécialistes sont appelés à la barre pour dresser un tableau de la France sous Vichy. Cette présence pose question pour les avocats de la défense : l'histoire a-t-elle sa place dans les prétoires ?

Épisode 4 Un secrétaire général de préfecture

Francis Vuillemin, avocat de la défense rappelle que l'obéissance à la hiérarchie est une valeur cardinale dans l'administration. Quelle place laisse la bureaucratie au libre-arbitre ? Faut-il apprendre aux fonctionnaires à désobéir ?

Épisode 5 - Un crime de bureau ?

La cour étudie l'été 1942, date des premières rafles et des premiers convois vers Drancy. C'est aussi la période pour laquelle les documents d'archives sont les plus nombreux, les témoignages de survivants les plus forts.

Épisode 6 - Les parties civiles face à l'accusé

En faveur de Maurice Papon, la défense choisit de faire défiler à la barre les barons du Gaullisme : Raymond Barre, Maurice Druon, Pierre Messmer, Olivier Guichard entre autres. Un ancien fonctionnaire de Vichy défendu par d'anciens résistants. Malaise.

Épisode 7 - L'affaire Castagnède

Fin janvier 1998, une personne déclare vouloir se porter partie-civile. Seul problème : elle serait apparentée au président de la Cour Jean-Louis Castagnède. Serge et Arno Klarsfeld font comprendre qu'ils vont demander la récusation du magistrat, désormais accusé de partialité.

Épisode 8 - Résistances ?

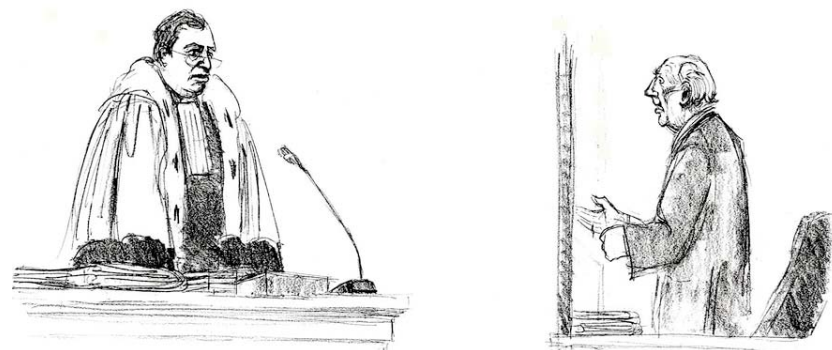
Comment du jour au lendemain, Maurice Papon, bras droit d'un préfet de région de Vichy, a-t-il pu devenir officiellement celui de Gaston Cusin, commissaire de la République envoyé par le général De Gaulle dans le Bordeaux libéré ? Les avocats des parties civiles remettent en cause les preuves de la résistance de Maurice Papon.

Épisode 9 - Plaidoiries

L'ancien secrétaire général de la Gironde est-il complice de crimes contre l'humanité ? Arno Klarsfeld demande une peine juste et équitable.

Épisode 10 - Condamnation

Maurice Papon est condamné à dix ans de réclusion criminelle pour avoir apporté son « concours actif » à l'arrestation puis à la déportation des 72 victimes représentées par les parties civiles. Il est acquitté du troisième chef d'accusation, celui de complicité d'assassinat.





© Edith Gorvach

Les grandes heures du procès Papon

Une sélection des audiences du procès

10 x 90 minutes

du lundi 19 au vendredi 23 novembre à 23h15 sur .3NoA

du lundi 26 au vendredi 30 novembre à 23h15 sur .3NoA

Réalisation Stéphane Bihan

Production : France 3 NoA / Mara Films

Le procès de Maurice Papon, un procès pour l'histoire, a fait l'objet d'un enregistrement vidéo. L'intégralité de ces archives audiovisuelles - 90 audiences et 495 heures de débats - est archivée à l'INA.

Le Ministère de la justice nous a donné l'autorisation de diffuser une sélection des audiences qui sont présentées dans un ordre chronologique et thématique.

Nous vous invitons à découvrir ces images rares.

À savoir. Les Archives audiovisuelles de la Justice sont constituées dans le cadre de la loi du 11 juillet 1985 tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la Justice : enregistrements et transcriptions des audiences des procès de Klaus Barbie (1987), du sang contaminé (1992-1993), de Paul Touvier (1994), de Maurice Papon (1997-1998), du procès Badinter-Faurisson (2007), du «procès AZF» (2009), du procès de la dictature chilienne (2010), du procès Pascal Simbikangwa (2014).

Diffusion 1 - Le début du procès

- 8/10 Entrée de Maurice Papon devant la cour.
- Maître Varaut demande la remise en liberté de son client - réponse du procureur - Maître Jakubowicz s'y oppose.
- 10/10 Maurice Papon comparaitra libre sur décision de la cour d'assises.

Diffusion 2 - La carrière de Maurice Papon

- 15/10 Maurice Papon raconte sa vie et les grandes étapes de sa carrière
- 15/10 Maurice Papon revient sur les journées du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962. Premières passes d'armes entre accusation et défense.

Diffusion 3 - Le régime de Vichy

- 31/10 Déposition de Robert Paxton : l'efficacité de Vichy dans la persécution des juifs.
- 3/11 Déposition de Jean-Pierre Azéma : le fichier juif

Diffusion 4 - Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde

- 5/11 Déposition de Marc Olivier Baruch : un préfet bis
- 6/11 Le président Castagnède interroge Maurice Papon sur l'organisation de la préfecture et la délégation de signature

Diffusion 5 - Les convois de l'été 1942

- 11/12 Première rafle, premier convoi Bordeaux - Drancy, juillet 1942.
- 22/12 Le président interroge l'accusé sur les enfants d'août 1942. Il le presse pour savoir qui a donné les instructions pour aller chercher les enfants réfugiés dans des familles d'accueil. Réponses évasives de Maurice Papon.

Diffusion 6 - Le témoignage des victimes

- 19/12 Témoignage d'Esther Fogiel dont les parents, la grand-mère et le petit-frère ont été assassinés à Auschwitz
- 6/01 Témoignage de Léon Zyguel, emprisonné au camp de Mérignac, rescapé des camps de la mort

Diffusion 7 - Le grand Rabbin Cohen

- 2/02 Michel Cohen, fils du Grand Rabbin Cohen

Diffusion 8 - Résistances ?

- 4/02 Rafle du 10 janvier 1944. Les familles sont emprisonnées à la synagogue de Bordeaux avant leur déportation le 12 janvier.
- 18/02 Maurice Papon explique en quoi ont consistés ses actes de résistance.

Diffusion 9 - Les plaidoiries

- 9/03 Gérard Boulanger
- 10/03 Arno Klarsfeld
- 12/03 Alain Jakubowicz
- 23/03 Francis Vuillemin
- 24/03 Jean-Marc Varaut

Diffusion 10 - La condamnation

- 1/04 Maurice Papon prend la parole le dernier.
- 2/04/1998 Verdict

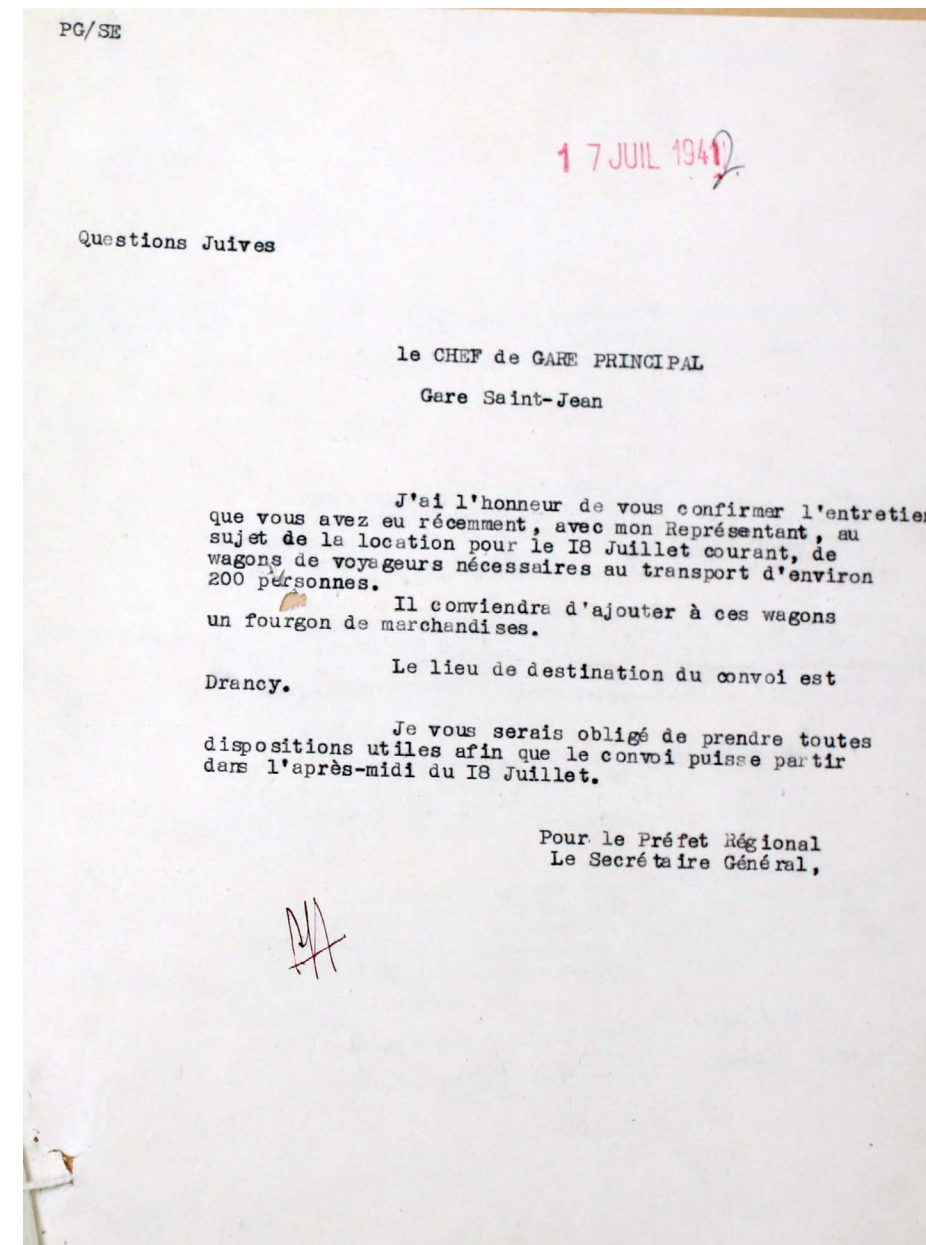


STF / INTERCONTINENTALE / AFP



DERRICK CEVRAC / AFP

Maurice Papon, arrive en compagnie de son avocat Jean Marc Varaut, à la gare de Bordeaux St Jean, le 7 octobre, pour se rendre à la prison de Gradignan, afin de se constituer prisonnier, avant l'ouverture de son procès, le 8 octobre à Bordeaux.



PG/SE

17 JUL 1944

Questions Juives

le CHEF de GARE PRINCIPAL
Gare Saint-Jean

J'ai l'honneur de vous confirmer l'entretien que vous avez eu récemment, avec mon Représentant, au sujet de la location pour le 18 Juillet courant, de wagons de voyageurs nécessaires au transport d'environ 200 personnes.

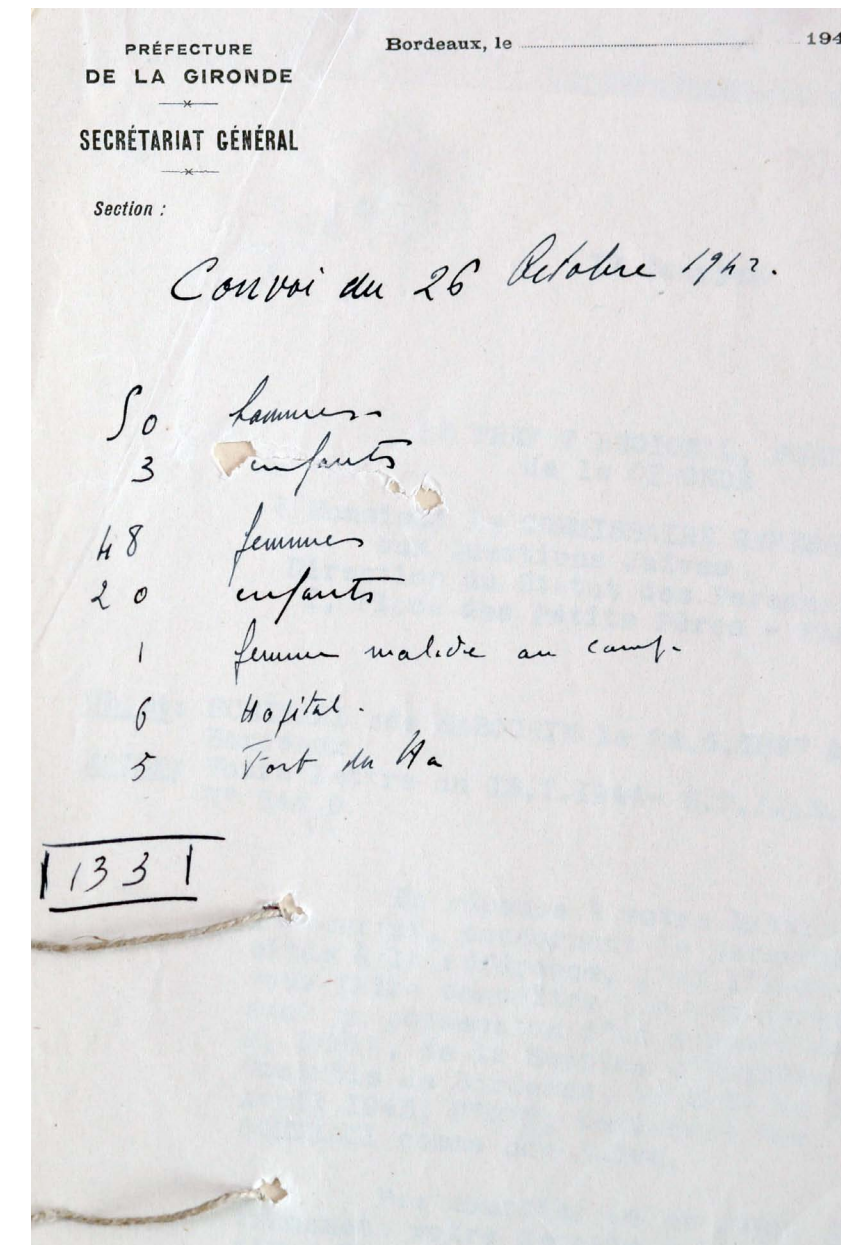
Il conviendra d'ajouter à ces wagons un fourgon de marchandises.

Le lieu de destination du convoi est Drancy.

Je vous serais obligé de prendre toutes dispositions utiles afin que le convoi puisse partir dans l'après-midi du 18 Juillet.

Pour le Préfet Régional
Le Secrétaire Général,

MA



PRÉFECTURE
DE LA GIRONDE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bordeaux, le 194

Section :

Convoi du 26 Octobre 1942.

50 femmes
3 enfants
48 femmes
20 enfants
1 femme malade au camp
6 Hopital
5 Fort du Ha

1331

Maurice Papon, les leçons d'un procès

Documentaire

Documentaire

52 minutes

Dimanche 25 novembre à 21h00 sur .3 NoA

Réalisation Stéphane Bihan

Coproduction : France Télévisions / Mara Films

Ce film a reçu le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Aucun documentaire n'a tenté à ce jour de raconter ce procès unique.

20 ans après le verdict, il est temps d'en dresser un bilan global.

Que fut ce procès exceptionnel ?

Que nous a-t-il appris ?

Y a-t-il « un avant et un après procès Papon », concernant notamment les notions de responsabilité personnelle, d'obéissance et de désobéissance ? Pour répondre à ces questions, nous souhaitons proposer un récit qui en présente les enjeux, les moments forts à la barre, tout en nous replongeant dans les événements de 1942, 1943 et 1944.

Parties civiles, avocats, magistrats et historiens viendront nous dire dans une dernière partie quel bilan personnel et quelles leçons collectives ils en tirent.

À travers ce film, c'est toute la participation de l'administration française à la mise en oeuvre de la Solution finale que nous souhaitons éclairer.

Audience après audience, c'est un crime de bureau commis derrière les rideaux feutrés d'une préfecture française qui va émerger.

Ce documentaire nous invite à nous interroger sur les choix imposés aux hommes lors de « circonstances » exceptionnelles : poursuivre son travail

et courir des risques moraux et abstraits ou pratiquer la désobéissance et s'exposer à des dangers physiques immédiats.

Maurice Papon est mort dans son lit en 2007.

Jean Moulin, préfet d'Eure et Loire en 1940 avait rejoint la résistance après avoir refusé de signer un document nazi. Il est mort sous la torture en 1943.

Moments clés du documentaire

- 1er jour d'audience 8 octobre 1997 : Maurice Papon, un accusé à part.
- 3ème jour d'audience 10 octobre 1997 : Maurice Papon comparaitra désormais en « détenu libre ».
- 6ème jour d'audience 15 octobre 1997. Le parcours de M. Papon.
- 14ème jour d'audience 31 octobre 1997, 14 heures. L'historien américain Robert Paxton est le premier à parler de la politique antisémite de Vichy.
- 14ème jour d'audience 31 octobre 1997, 16 heures. Maître Arno Klarsfeld « Il faut se souvenir que le crime de Maurice Papon n'est pas un crime de droit commun, c'est un crime contre l'humanité... ».
- 18ème jour d'audience 5 novembre 1997. Marc-Olivier Bruch, historien : « Les préfets régionaux ont joué un rôle charnière dans le fonctionnement de l'Etat de Vichy ».
- 19ème jour d'audience 6 novembre 1997. La délégation de signature et la délégation de compétence.
- 26ème jour d'audience 4 décembre 1997. Le service des Juifs.
- 31ème jour d'audience 11 décembre 1997. La première rafle du 2 juillet 1942.
- 37ème jour d'audience 19 décembre 1997. Le témoignage d'Esther Fogiel.

- 40ème jour d'audience 5 janvier 1998. Le convoi du 26 août 1942.
- 41ème jour d'audience 6 janvier 1998. Le témoignage de Léon Zyguel.
- 70ème jour d'audience 18 février 1998. Maurice Papon était-il résistant ?
- 81ème jour d'audience 9 mars 1998. Le début des plaidoiries.
- 1er avril 1998. Dernier jour d'audience.
- 2 avril 1998. Le verdict.

Phrases choc

« Ce crime ne peut être tronçonné. C'est tout ou rien. Je suis coupable ou innocent »

Maurice Papon

« Comment devient-on un Papon ? Comment peut-on être responsable de la mort d'hommes, de femmes et surtout d'enfants en croyant avoir fait son devoir ? »

Alain Jakubowicz, avocat des parties civiles

« C'était assez dur. Il ne nous a jamais regardés. Je ne peux pas dire que j'avais de la haine mais plutôt du mépris pour lui »

Marie Mouyal Etchebery, partie civile

« A une voix près, il aurait pu être condamné à 20 ans comme le réclamait le parquet général .. à une voix près »

Gérard Boulanger, avocat des parties civiles

« Nous étions sous une très forte pression. Tout cela avait quelque chose de très excitant mais c'était très dur »

Francis Vuillemin, avocat de la défense

« J'aurais peut-être quitté la France si Papon n'avait pas été condamné »

Serge Klarsfeld, partie civile au procès

« Ce procès pour lequel j'étais réticent m'a beaucoup apporté »

Boris Cyrulnik, neuropsychiatre



Debadoc

Émission spéciale débat

Dimanche 25 novembre à 21h50 sur .3 NoA

Debadoc prolonge la diffusion d'un documentaire par un débat autour de thèmes de société ou d'histoire.

Un programme hebdomadaire proposé par .3 NoA.

Présentation Pascal Cagnato

Les invités ont tous été témoins de ce marathon judiciaire.

Ils ne vont pas refaire l'histoire ni même tirer les enseignements symboliques ou politiques du procès.

Ils vont raconter les petites histoires qui se sont tramées au cœur de ce feuilleton judiciaire.

Au-delà des anecdotes, un autre aspect plus pédagogique sera abordé avec le directeur de L'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux)

Invités

Edith GORREN, auteure de dessins au cours du procès

Philippe LABRUNE, réalisateur du film intégral du procès

Olivier LEURENT, directeur de l'ENM (École Nationale de la Magistrature)

Jean-François MEEKEL, ancien journaliste France 3, qui a couvert le procès pour France 3



Interview

Laurence Mayerfeld, directrice France 3 Nouvelle-Aquitaine et France 3 NoA

Pourquoi la télévision régionale nous replonge-t-elle dans le procès de Maurice Papon ?

Parce que c'est le 20ème anniversaire du verdict de ce procès, un procès tellement long et important pour l'histoire, qu'à l'époque la Chancellerie a commandé de filmer ces 6 mois d'audience. Alors pourquoi la télévisions régionale ? Il est évident que c'est une problématique de société qui repose sur une problématique historique qui dépasse la région.

Est-ce un travail avec des choix difficiles ?

Oui c'est un travail exigeant. Nous avons travaillé avec une société de production, Mara Films, et avec le ministère de la justice qui a commandé la captation audiovisuelle du procès. C'était donc auprès de lui qu'il fallait obtenir les droits de diffusion. Ce ne sont pas des images anodines, on ne peut pas en faire ce que l'on veut. Il y a donc une obligation d'exigence. Et ça en valait la peine.

Quelles étaient vos intentions ?

La première est de faire une narration du procès à travers deux formats pour nous accompagner : une série de 10 documentaires de 13 minutes et des séquences choisies d'une heure 30. Nous n'avons rien touché, il n'y a pas de commentaire, pas de montage. Les téléspectateurs et les internautes vont voir, dans leur fauteuil, des séquences choisies du procès comme s'ils étaient dans la salle d'audience. Ce sont des documents d'époque. En cela, c'est déjà un enseignement en soi.

Notre deuxième intention, était une intention pédagogique. Pour

faire connaître cette histoire, il fallait la «feuilletonner» de façon à ce qu'elle soit digeste.

Est-ce un voyage dans le temps ou un enseignement pour le futur ?

Ce sont les deux. C'est évidemment une histoire du passé. C'est aussi une réflexion pour l'avenir... Oui on peut être un très très bon préfet... mais est-ce qu'il y a un devoir de désobéissance ? Est ce qu'on est un préfet parfait quand on fait déporter des enfants ? Ce sont quand même des questions qui peuvent, demain, être d'actualité.

Par les temps qui courent, avec la montée des nationalismes ici et ailleurs, raconter comment un fonctionnaire de la République a été condamné, pas parce qu'il était plus antisémite que la moyenne, mais parce qu'il estimait faire bien son travail, forcé-ment, aujourd'hui, ça interpelle...

Interview **Christine Le Hesran**

chef info web de la rédaction de France 3 Aquitaine.



Laurence Mayerfeld
directrice de France 3
Nouvelle-Aquitaine
et de France 3 NoA

Interviews et intentions de réalisation

Stéphane Bihan, réalisateur

Pourquoi revenir sur les grandes heures du procès Papon ?

Le procès Papon, c'est une rencontre de deux envies. La mienne d'abord. Je n'ai pas assisté au procès mais un an après le procès j'ai rencontré Esther Fogiel. C'est une des grandes voix du procès Papon beaucoup de gens se souviennent de sa déposition qui a marqué les esprits, une grande dame. J'ai eu la chance de la rencontrer pour un projet qui n'avait pas abouti. Je suis toujours resté sur cette rencontre qui m'avait marqué mais aussi sur cette frustration de ne pas avoir pu utiliser le témoignage.

Quand, 20 ans plus tard, Dominique Papon et Jean-François Karpinsky de France 3 Nouvelle-Aquitaine m'ont fait part de leur envie de faire un film dans le cadre des 20 ans, forcément ce souvenir d'Esther Fogiel et mon envie de faire un bilan et raconter à nouveau ce procès sont revenus.

Vous avez eu accès à toutes ces heures de procès ? Qu'est-ce qui vous a interpellé, questionné ?

Je n'ai pas vu la totalité des 495 heures du procès archivée à l'INA mais une grosse partie. Il y a beaucoup de choses qui sont étonnantes dans ce procès. Ce qui m'a surpris, ce sont ces anciens résistants, ces grands résistants qui viennent défendre Maurice Papon. Ce sont des « témoins de moralité », car ils n'ont jamais rencontré Maurice Papon au moment des faits mais ils l'ont connu plus tard au cours de sa longue carrière comme préfet de Constantine, comme préfet du Général De Gaulle et enfin comme ministre de Raymond Barre.. Ça m'a surpris, c'est assez choquant.

Qu'est-ce qui a orienté vos choix ?

Clairement, il y a une envie pédagogique et didactique dans ce projet. On aimerait que les gens après avoir vu ce procès qui reste l'un des plus importants de l'histoire française, puissent en comprendre les aboutissements et les enjeux.

Est-ce qu'on va le voir avec une perception différente 20 ans plus tard ?

20 ans plus tard, le débat autour de Vichy est dépassionné. Je pense que les jeunes générations ont quand même intégré que Vichy a une grande part de responsabilité dans la persécution des juifs de France une part très lourde. On peut regarder ça de façon apaisée. Et l'aborder, dans une perspective historique.

La personnalité de Maurice Papon a-t-elle semblé-t-elle troublée le procès ?

Le procès Papon, c'est aussi Maurice Papon, un accusé hors norme. C'est quelqu'un qui aurait pu ne jamais se retrouver à la place où il était. Lui d'ailleurs pensait qu'il n'avait rien à faire à ce procès. C'est un homme de l'élite qui a suivi une carrière brillante, il finit ministre du budget alors qu'il a commencé comme fonctionnaire sous la IIIe République. C'est toute l'histoire de France du 20e siècle qui se déroule avec Maurice Papon, c'est ça qui est extraordinaire.

Interview **Christine Le Hesran**

chef info web de la rédaction de France 3 Aquitaine.



Stéphane Bihan

Intentions de réalisation

A l'occasion des 20 ans du verdict, j'ai réalisé pour France 3 Nouvelle-Aquitaine le documentaire « Maurice Papon, les leçons d'un procès ». Ce 52 minutes a été multi-diffusé sur 5 antennes régionales de France 3 le 2 avril 2018 et il fera l'ouverture de la quinzaine du documentaire au Mémorial de la Shoah à Paris en novembre prochain.

Pourquoi avoir envie de prolonger mon travail de documentariste sur le même sujet dans une approche qui diffère ? Pour plusieurs raisons :

Avec Maurice Papon, c'est l'histoire de France du XXème siècle à livre ouvert : fonctionnaire sous le Front Populaire, secrétaire général d'une préfecture sous Vichy, chef de cabinet d'un commissaire de la République à la libération, préfet de Constantine en Algérie sous la IVème république, préfet de police de Paris sous De Gaulle puis Ministre sous Giscard D'Estaing, l'homme a traversé le siècle français aux premières loges. Le procès de cet homme reste pour moi un unique et fascinant moment d'histoire et de justice et, puisque « capté » c'est-à-dire filmé pour les générations futures par le Ministère de la Justice, il est aussi un incroyable mais confidentiel objet « audiovisuel » : 495 heures de bandes vidéo archivées à l'INA d'où elles ne sortent quasiment jamais depuis 20 ans.

Ensuite, pour une raison plus personnelle : Après avoir terminé « Maurice Papon, les leçons d'un procès », j'ai ressenti une importante frustration de ne pas avoir pu montrer « plus » du procès, contraint par le format de 52 minutes qui se devait aussi de rappeler l'affaire Papon et d'évoquer le Bordeaux de l'occupation. Au final, 10 minutes environ du procès apparaissent dans mon film. 10 minutes pour 495 heures, un ratio douloureux, notamment après avoir passé plusieurs mois à Bry sur Marne à l'INA à visionner les images du procès ! L'impression surtout de ne pas avoir répondu à toutes les questions posées par le procès, de pas avoir entièrement permis au spectateur d'en comprendre tous les ressorts, révélateur d'une

histoire française ambiguë. Comme un goût d'inachevé.

De cette frustration partagée avec la direction de France 3 Nouvelle Aquitaine, est née la volonté dès le mois d'avril dernier de diffuser des extraits in extenso du procès. J'ai tout de suite formulé l'idée de proposer avant chaque diffusion du procès, un court documentaire permettant aux spectateurs de comprendre, de décrypter ce qu'ils allaient voir : sans doute le dernier grand moment où l'époque de l'occupation pouvait être évoquée de vive voix par ceux qui l'avaient vécue.

Voici le découpage que nous proposons pour retracer les 6 mois d'audiences :

Épisode 1 : premières controverses.

Épisode 2 : un homme d'ordre.

Épisode 3 : l'histoire au prétoire.

Épisode 4 : un secrétaire général de préfecture.

Épisode 5 : un crime de bureau ?

Épisode 6 : les parties civiles face à l'accusé.

Épisode 7 : l'affaire castagnède.

Épisode 8 : résistances ?

Épisode 9 : les plaidoiries.

Épisode 10 : la condamnation.

J'ai souhaité respecter l'ordre chronologique des audiences dans ce découpage à des fins de clarté. Dans ces chroniques, je souhaite rester focaliser comme le titre de la série l'indique sur l'accusé et sur le déroulement du procès à l'intérieur de la salle d'assises, sur la procédure judiciaire qui a tenté d'établir le rôle de l'accusé dans l'arrestation puis la déportation de 1690 juifs de Bordeaux et sa région pendant l'occupation.

J'ai donc laissé de côté les nombreuses polémiques médiatiques et les rebondissements hors les murs (je pense notamment à l'affaire de la cousine du président Castagnède déclenchée par Serge et Arno Klarsfeld).

Le principe filmique de cette série documentaire repose sur une mise en scène sobre : à travers des interviews réalisées en profondeur, en passant du temps avec mes intervenants, filmés en intérieur chez eux, je souhaite faire entrer le spectateur là où il n'a pas le droit d'être : au cœur d'un procès historique en l'invitant à s'asseoir dans la salle d'assises de Bordeaux non loin de Maurice Papon protégé par son box en verre blindé, ou à côté des jurés ou à quelques mètres du procureur général drapé dans sa robe rouge.

Pour renforcer ce parti-pris de la proximité, nous avons souhaité nous associer à Edith Gorren, l'un des 3 dessinateurs accrédités au procès et ayant suivi les audiences de bout en bout. Artiste girondine de grand talent, Edith Gorren a accepté de ressortir de ses archives ses magnifiques croquis d'audience. Ils nous serviront d'images d'illustrations dans chaque épisode, de fil rouge. Composés en noir et blanc, ils retracent avec force les moments importants du procès. Mais témoin privilégiée, Edith Gorren a aussi su capter des instants que seul un dessinateur voit ou aperçoit : les mains de l'accusé qui se crispent, un regard plein de tristesse d'une partie civile, le visage fermé d'un juré. Artiste travaillant en Nouvelle-Aquitaine, ancienne élève de l'Académie Royale de Bruxelles et de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, elle décrit son travail comme « la recherche de l'humain en ombre et lumière, dans la vie quotidienne comme dans les grands drames contemporains. »

Les avocats présents au procès formeront le contingent le plus important des personnes interviewées. Mais d'autres témoins, historiens, journalistes, parties civiles nous raconteront leur procès Papon... Une multiplicité des regards et des ressentis toujours féconde et qui recoupe une réalité du procès : près de 30 avocats présents dans la salle du tribunal certes, une dizaine de magistrats, mais aussi une centaine de témoins appelés à la barre, une soixantaine de parties civiles, des dessinateurs de presse sans parler

de la centaine de journalistes accrédités. Pour contrebalancer la parole « experte » des professionnels du droit, je souhaite donc ouvrir le propos à ces autres témoins : un membre du jury populaire siégeant dans cette cour d'assises au nom du peuple français par exemple. Je souhaite m'entretenir avec les 3 parties civiles que je connais de mon projet précédent. Enfin trois journalistes ayant « chroniqués » les audiences de bout en bout ont également accepté de répondre. Ils ont tous en commun de parler du procès Papon avec passion, la curiosité à mes questions aiguës comme si les enjeux du procès résonnaient encore au-delà de 1998, comme si ce procès ne les avait jamais vraiment quittés, même si beaucoup ont tourné la page.

Pour la première fois, un certain nombre de participants au procès ont accepté le principe d'une interview : Henri Desclaux, le procureur général, magistrat représentant le ministère public n'a jamais accordé d'entretien et nous a donné son autorisation, notamment après avoir visionné mon précédent documentaire sur le procès. Après de longues recherches, nous avons également retrouvé un membre du jury chargé de juger Maurice Papon au nom du peuple français. Jean Patrick Courroy, 1er juré, 26 ans en 1998, a accepté de participer à cette série, avec l'autorisation exceptionnelle de l'actuelle présidente de la Cour d'Appel de Bordeaux. Aucun juré du procès Papon n'a jamais accordé d'entretien.

Le montage des interviews sera accompagné d'un commentaire en voix off qui situera chaque épisode dans le déroulé du procès et d'images d'archives (photos et reportages tv).

La pédagogie sera une valeur cardinale de ma réalisation. Le procès Papon est un procès d'Assises compliqué : Intervenants multiples, dossier tentaculaire, accusé à la personnalité complexe, nous chercherons à décrypter et à comprendre. Comment comprendre par exemple les enjeux autour de l'organisation préfectorale (15ème jour d'audience - novembre 1997) sans les explications didactiques d'un Marc Oliver Baruch qui a étudié l'administration sous Vichy ?

Comment comprendre l'enjeu des plaidoiries entre le camp Klarsfeld et les autres avocats des parties civiles autour du quantum de la peine (10 ans, 20 ans, perpétuité) sans les explications de Serge Klarsfeld et de ceux opposés à sa stratégie ? Comment comprendre ce que constitue la « complicité » dans un procès pour crimes contre l'humanité ?

Lorsque je l'ai rencontré, Serge Klarsfeld m'a dit à la fin de notre entretien « Il y a 20 ans, les Français étaient effarés de voir qu'un monsieur aussi aimable que Maurice Papon pouvait faire déporter des enfants. On est surpris de voir des gens respectables faire des choses abominables. » Cet effarement ne m'a pas quitté. C'est à cette sidération que j'aimerais tenter de répondre dans cette série documentaire.



Biographie de Maurice Papon *

Homme politique et haut fonctionnaire français, Maurice Papon est né le 3 septembre 1910 à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne). Dès ses premières années d'études en Sorbonne, Maurice Papon rejoint la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste (LAURS), alors présidée par Pierre Mendès France.

À 21 ans, licencié en droit, Maurice Papon entre dans la fonction publique en tant qu'attaché au cabinet du ministre de l'Air. Il obtient encore, entre 1932 et 1935, un diplôme supérieur d'études de droit public et d'économie politique.

En 1935, reçu au concours de rédacteur, il entre au ministère de l'Intérieur, avant de devenir l'année suivante attaché au cabinet de François de Tesson, sous-secrétaire d'État à Présidence du Conseil.

Maurice Papon suivra François de Tesson au ministère des Affaires étrangères en 1937, et deviendra son attaché parlementaire en 1938. L'année suivante, il est affecté comme sous-lieutenant au 2e régiment d'infanterie coloniale et envoyé à Tripoli en Grande Syrie (aujourd'hui, au Liban).

Il est rapatrié en France pour raison de santé en octobre 1940 et réaffecté au ministère de l'Intérieur en tant que sous-préfet de 1re classe. Il y travaille sous les ordres de Maurice Sabatier, dont il devient chef de cabinet au secrétariat général pour l'administration en mars 1941.

Le 1er février 1942, il est nommé secrétaire général de la préfecture de la Gironde, toujours sous les ordres de Maurice Sabatier, devenu préfet de la région Aquitaine.

Confirmé après guerre dans ses fonctions par le général de Gaulle, il n'est pas inquiété par la Commission d'épuration. D'abord nommé préfet des Landes, il réintègre le ministère de l'Intérieur en octobre 1945 et se voit chargé de la sous-direction de l'Algérie.

À titre d'expert économique, il devient, de novembre à décembre 1946, membre de la commission interministérielle des Antilles.

En janvier 1947, il devient préfet de Corse.

De 1949 à 1951, il est préfet de Constantine, chargé d'assurer la pacification et la stabilisation du Constantinois.

Entre décembre 1951 et 1954, Maurice Papon est promu au poste de secrétaire général de la Préfecture de police de Paris.

Nommé secrétaire général du protectorat du Maroc en 1954, Maurice Papon rejoint le Résident général Francis Lacoste Rabat.

En mars 1956, Maurice Papon réintègre ainsi une nouvelle fois le ministère de l'Intérieur, au poste de conseiller technique pour les affaires algériennes au cabinet du secrétaire d'État.

Dès mai 1956 il occupe la fonction d'IGAME* pour les départements de l'Est algérien.

Il est promu Préfet de police de Paris en mars 1958, fonction qu'il occupera jusqu'à sa nomination, en 1967, au poste de président-directeur général de Sud-Aviation.

Il est élu député du Cher en 1968, et devient la même année trésorier de l'UDR. En mars 1971, Maurice Papon est élu maire de Saint-Amand-Montrond (Cher), ce qu'il restera jusqu'en 1983, et réélu député en 1973 et 1978. Parallèlement, il devient président puis rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale en 1972. Enfin de 1978 à 1981, il est ministre du Budget dans les deuxième et troisième gouvernements de Raymond Barre.

Les ennuis judiciaires de Maurice Papon débutent entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, à la suite d'un article publié par Le Canard enchaîné qui dénonce son rôle à la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 en s'appuyant sur des extraits de documents provenant des Archives départementales de Gironde. Inculpé en 1983 de crime contre l'humanité, son procès ne débute qu'en 1997 devant la cour d'assises de la Gironde à l'issue d'une très longue bataille juridique. Défendu par Me Jean-Marc Varaut, il est condamné à dix ans de réclusion en 1998. Libéré en 2002 pour raison de santé, il meurt le 17 février 2007. Il est enterré à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) dans son village natal.

*Source : Archives nationales site de Paris.

**IGAME : Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire

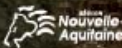


La chaîne tv
100% Nouvelle-Aquitaine

3 NoA

Orange 339
SFR 455
Free 326
Bouygues 337
na.france3.fr

france•tv

Avec le concours de  Nouvelle-Aquitaine

Direction France 3 Nouvelle-Aquitaine.

Directrice France 3 Nouvelle-Aquitaine
et directrice de la publication Laurence
Mayerfeld.

Déléguée à la communication et respon-
sable éditoriale Marie-Geneviève Rauzy.

Avec la collaboration de Dominique
Papon, délégué à l'antenne et aux pro-
grammes,

Jean-François Karpinski, conseiller de
programmes,

Emmanuelle Hardy, responsable d'ac-
tions de communication

Christine Le Hesran, chef info web à la
rédaction de France 3 Aquitaine

et

Stéphane Bihan, réalisateur

Serge Houot, producteur Mara Films

Remerciements à Madame Edith Gor-
ren pour l'utilisation gracieuse de ses
dessins. Dessinatrice d'Assises, artiste
peintre, elle travaille en Aquitaine, en
Sud Gironde. Ancienne élève de l'Aca-
démie Royale de Bruxelles et de l'Ecole
Nationale des Beaux-Arts de Paris, Edith
Gorren a produit plus de 300 croquis
d'Assises pendant les 6 mois du procès.

france•tv

3 NoA

3 nouvelle
aquitaine

MARA
FILMS

ina



Comment nous recevoir



ORANGE 339
FREE 326
SFR 455
BOUYGUES 337

na.france3.fr

 @NoAtvcom



Contacts presse France 3 Nouvelle-Aquitaine

Marie-Geneviève Rauzy, déléguée à la communication
marie-geneviève.rauzy@francetv.fr - 06 75 29 69 29

Emmanuelle Hardy, relations presse
emmanuelle.hardy@francetv.fr - 05 56 01 38 66 - 06 77 12 27 49